

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 25 novembre 2024 à 19h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : JENNYFER RUEL, GILBERTE POTVIN, ET DENISE DESMARAIS

 MONSIEUR : JACQUES JONCAS

SONT ABSENTES : MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN ET VALÉRIE POTVIN

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

207-11-2024 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-05 de la Régie interne des séances du conseil
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-06 pour la modification du Règlement 2021-02 de Gestion contractuelle
5. Période de question
6. Levée de l'assemblée

208-11-2024 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 2024-05 DE LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

M. Jacques Joncas, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2024-05 concernant la Régie interne des séances du conseil.
- Dépose le projet de règlement 2024-05 ayant pour objet la Régie interne des séances du conseil.

209-11-2024 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 2024-06 POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2021-02 DE LA GESTION CONTRACTUELLE

Mme Gilberte Potvin, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2024-06 concernant la modification du règlement 2021-02 de la Gestion Contractuelle.
- Dépose le projet de règlement 2024-06 ayant pour objet la modification du règlement 2021-02 de la Gestion Contractuelle.

210-11-2024 : PÉRIODE DE QUESTION

Aucune

211-11-2024: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement de lever la séance à 19h05.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.